

Diagnostic Aide alimentaire et accès aux droits dans l'Ain - Retour d'expérience d'une mission de diagnostic à échelle départementale

Séminaire régional 2022

Agir à l'échelle territoriale pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité

Sous-thème :

Diagnostiquer la précarité alimentaire à l'échelle de son territoire

Mots-clés :

diagnostic, aide alimentaire, accès aux droits, coordination d'acteurs

Département de l'Ain

Coût du projet : 48 k€ soit quelque 50 jours de travail

Sources de financement : subvention publique

Programme/axe/mesure : Stratégie de lutte contre la pauvreté

Dates du projet :

Début : 2020

Fin : 2021

Mission d'appui supplémentaire pour 2022-2023

Contact :

Sarah Solchany, ANSA

sarah.solchany@solidarites-actives.com

Contexte et objectifs visés

Pendant la crise sanitaire, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) - maintenant DDETS - et le Conseil départemental de l'Ain ont pris l'initiative de réunir les acteurs associatifs pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité sur le territoire. Cette initiative a amené à la structuration du **Collectif l'Ain pour l'Autre** qui rassemble 38 membres émanant de structures publiques et associatives au niveau départemental et qui vise à développer les dynamiques de coordination entre acteurs à travers un travail de veille, d'alerte, de mutualisation et de recensement.

Dans la continuité de ces travaux, l'**Agence Nouvelle des Solidarités Actives** (Ansa) est missionnée fin 2020 pour un diagnostic départemental portant à la fois sur les dynamiques de collaboration entre les services sociaux et les associations au niveau local, mais aussi sur les profils des personnes ayant recours à l'aide alimentaire et la manière dont elles sont orientées vers d'autres droits.

L'Ansa est une association nationale à but non lucratif, créée en 2006 pour accompagner l'expérimentation du RSA. Très impliquée dans la lutte contre la précarité dans différents domaines – insertion professionnelle, hébergement logement, travail social, alimentation ... - et l'amélioration des politiques sociales de l'Etat et des collectivités, l'Ansa mobilise les méthodes et outils de l'innovation sociale.

Présentation résumée

Le cadrage de la mission en comité de pilotage (membres issus du Collectif l'Ain pour l'autre) a permis de préciser les questions auxquelles le diagnostic devait répondre :

- Qui sont les publics en situation de précarité alimentaire ? Quels sont leurs besoins ?
- Quels accès aux droits pour ces personnes dans l'Ain ?
- Quels obstacles et leviers pour l'accès aux droits ? Quelles aides pour les "invisibles" ?
- Quelles zones blanches en matière d'aide alimentaire et d'accès au droit ?
- Quelles dynamiques de coordinations et de liens entre les bénévoles et les professionnels de l'action sociale ?

Pour conduire le diagnostic, l'Ansa s'est appuyée sur :

- Une analyse documentaire
- Des entretiens qualitatifs approfondis avec les acteurs ayant une vision départementale
- Un questionnaire en ligne – soit 108 réponses sur 250 répondants potentiels issus d'associations d'aide alimentaire et des acteurs de l'action sociale
- Le recueil et l'analyse de données externes (Restaurants du cœur, CAF, Conseil départemental, Croix Rouge, Secours catholique, missions locales, etc.)
- Les retours des membres du collectif
- Deux ateliers territorialisés

Le diagnostic, conduit à l'échelle départementale, a permis de :

- Consolider le nombre de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire dans l'Ain : soit quelque 59 300 personnes identifiées équivalant à 9 % de la population aindinoise
- Estimer le nombre de personnes ne bénéficiant pas d'aide - soit entre 13 000 à 20 000 personnes potentiellement en situation d'insécurité alimentaire
- Identifier les autres besoins de ces personnes en situation de précarité dans la perspective d'une prise en charge plus globale
- Cartographier le paysage de l'aide alimentaire dans l'Ain à travers une revue complète des acteurs institutionnels et associatifs quelle que soit leur taille
- Préciser pour chaque structure d'aide alimentaire la nature des aides apportées : colis alimentaire, repas, aide en chèques, tickets, bons ou aides financières ciblées sur l'alimentation
- Clarifier – au-delà de la diversité des solutions proposées en termes d'aide alimentaire – la nature des actions complémentaires portées par ces structures
- Repérer les obstacles et recours pour l'accès à l'alimentation et aux droits pour les publics en situation de précarité alimentaire

Ce diagnostic a abouti à la formulation de 25 préconisations opérationnelles : base d'une feuille de route pour le CD01, l'État, les collectives locales et les associations d'aide alimentaire. En 2022, l'Ansa travaille aux côtés du CD01 et de l'État à la mise en œuvre de la feuille de route.

Points d'intérêts

- La dynamique engagée dans l'Ain - qui résulte d'un dialogue étroit entre les services de l'État et du Conseil départemental et qui a abouti à la structuration du Collectif l'Ain pour l'Autre - apparaît unique en France
- Le diagnostic a permis de rassembler, consolider et objectiver des données très éparpillées et hétérogènes. Les réflexions se poursuivent en 2022 pour la remontée régulière de quelques indicateurs qui permettront un véritable pilotage de l'action et des actions
- Le diagnostic constitue en soi une modalité de mobilisation et de rassemblement des acteurs autour d'un projet commun : il offre un espace de dialogue qui fait levier sur la coordination des acteurs
- Au-delà de la vision départementale, le diagnostic permet aussi des focus sur des territoires infra avec l'identification et la capitalisation de démarches exemplaires pour alimenter la réflexion de tous. Les acteurs de l'Ain ont notamment bénéficié d'un partage d'expérience du département du Gers
- La mission confiée à l'Ansa se poursuit aussi avec l'appui de groupes locaux pilotes sur 2 territoires du département. La finalité est d'améliorer ou créer des coordinations locales réunissant travailleurs sociaux, bénévoles associatifs et personnes concernées, qui viendront aussi nourrir le travail de l'instance départementale autour de l'accès aux droits

Enseignements

- Les participants aux travaux font le constat qu'une réelle coordination nécessite une animation régulière sur laquelle il convient d'investir
- Les coordinations locales semblent plus complexes à installer et maintenir : pas de pilote identifié, peu de temps disponible de la part des bénévoles, des difficultés à s'impliquer au-delà de l'engagement premier sur la distribution alimentaire...
- Le diagnostic confirme ici la place centrale des PAT pour contribuer à une meilleure coordination des acteurs aux échelles infra départementales

Pour aller plus loin sur la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, la boîte ressources Alim'Activ de l'Ansa

